

Vous aimez la perspective de :

- initier des scolaires à la pratique du sport
- éduquer les jeunes et les sensibiliser aux pratiques sportives en lien avec la santé
- participer à la vie scolaire d'un établissement

Alors ce métier est peut être fait pour vous !



**Mai  
2015**

## PROFESSEUR D'EPS EN ALSACE

### Initier aux différents sports

Football, volley, gymnastique, badminton, athlétisme, natation... des sports collectifs aux sports individuels, en passant par les activités de plein air, celui que l'on appelle encore « le prof de gym » maîtrise l'organisation matérielle, les règles et l'arbitrage d'un large éventail de disciplines auxquelles il doit initier ses élèves dans les collèges et les lycées.

### Transmettre des valeurs civiques

Sportif, mais enseignant avant tout, son rôle ne se cantonne pas à choisir un sport et encadrer l'activité sifflet à la bouche. À lui de développer les capacités motrices de ses élèves, mais aussi leur sens de l'initiative, du respect des règles et leur esprit d'équipe.

### Prendre en charge les élèves

En plus de ses heures de cours hebdomadaires, le professeur d'EPS consacre également des heures pour animer les activités sportives extrascolaires de son établissement. Enfin, comme ses autres collègues, il peut être professeur principal de l'une de ses classes. S'ajoutent alors à ses responsabilités d'autres missions: développer des contacts avec les familles (notamment en lien avec l'orientation des élèves), organiser le conseil de classe...

### Un sportif accompli

Sans être nécessairement un sportif de compétition, le professeur d'EPS doit avoir une bonne connaissance des disciplines sportives, pour montrer les mouvements ou prendre part aux activités.

### La tête et les jambes

Comme ses autres collègues, il a suivi une formation universitaire longue et difficile qui demande une culture pointue et polyvalente, notamment en sciences de la vie (biomécanique, biologie, anatomie, etc.), mais également en sciences humaines (sociologie, histoire, psychologie du sport

### Vigilant et dynamique

Gérer les publics, apaiser les conflits, éviter les accidents corporels... le quotidien du professeur d'EPS n'est pas de tout repos. Garant de la sécurité de ses élèves, il doit également être titulaire du Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) et d'un brevet de secourisme.

### En collège ou en lycée

Relevant du ministère de l'Éducation nationale, le professeur certifié d'EPS assure 20 h de cours par semaine (17 heures pour un professeur agrégé), dans les collèges et dans les lycées.

### Suivre un programme établi

Comme tout enseignant, le professeur d'EPS n'a pas fini sa journée quand la sonnerie retentit. S'il n'a pas de copies à corriger, il prépare minutieusement ses cours en suivant un programme national qui définit, pour chaque classe, les objectifs à atteindre et les compétences à faire acquérir. Il lui faut également tenir compte du niveau et des possibilités de progression de chacun en gardant sans cesse à l'esprit la sécurité des élèves.

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### En savoir plus

> [www.f3s.unistra.fr](http://www.f3s.unistra.fr)  
Site de l'université de Strasbourg

> [www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr)  
Site du rectorat de Strasbourg

> [www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html](http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html)

Système d'information et d'aide aux concours du second degré (SIAC2) regroupe toutes les informations sur les concours permettant d'enseigner en collège, en lycée, en lycée professionnel ou d'assurer des fonctions d'orientation ou d'éducation .

## Formations en Alsace

Pour se présenter au concours externe du CAPEPS qui permet d'enseigner le sport en collège ou en lycée, il faut être titulaire du master.

Avant d'accéder au **Master MEEF** (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation), formation permettant de se préparer au concours du CAPEPS, il est conseillé de suivre et d'obtenir la **Licence « Education Physique »**.

Les professeurs agrégés sont appelés à enseigner en priorité dans les classes d'examen du lycée, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sections de techniciens supérieurs (STS) et le premier cycle de l'université. Eux aussi doivent être titulaires d'un master pour se présenter au concours externe de l'agrégation.

**Master MEEF**  
**Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation**  
(*master enseignement de l'éducation physique*)

Une préparation aux 2 concours (CAPEPS ou agrégation) fait partie de la formation. Le choix du concours se fait lors de la deuxième année.

**>Faculté des sciences du sport**  
**14 rue Descartes - BP 80010**  
**67000 Strasbourg Cedex**  
**Tél : 03 68 85 64 44**  
[www.f3s.unistra.fr](http://www.f3s.unistra.fr)

## Préparation aux concours

### Après la 1ère année de Master :

Les enseignants du premier et du second degré seront recrutés au niveau master (bac + 5). Les candidats aux concours devront donc, au moment de l'inscription, être titulaires d'un diplôme de master ou équivalent ou bien être inscrits en dernière année de master (M2).

Les candidats reçus au concours devront justifier de l'obtention du master pour être recrutés comme fonctionnaire stagiaire, faute de quoi ils seront placés en report de stage, mais garderont le bénéfice du concours pendant un an. S'ils justifient alors de l'obtention du diplôme, ils seront recrutés comme fonctionnaires stagiaires, sinon ils perdront le bénéfice du concours.

La formation aux métiers de l'enseignement et la préparation des concours se font maintenant dans le cadre du master « Métiers de l'enseignement ».

**>Faculté des Sciences du Sport**  
**14 rue Descartes - BP 80010**  
**67000 Strasbourg Cedex**  
**Tél : 03 68 85 64 44**  
[www.f3s.unistra.fr](http://www.f3s.unistra.fr)

### A. Préparer le Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

#### Préparation au CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive)

A compter de la rentrée 2014-2015, la faculté des sciences du sport de l'Université de Strasbourg offre la possibilité de s'inscrire dans un parcours de formation aux métiers de professeurs certifié et/ou agrégé d'Éducation Physique et Sportive (EPS).

Ce parcours de formation vise l'excellence en proposant une diversité des débouchés professionnels et une personnalisation des parcours professionnels.

La formation s'organise à partir d'une **année commune en M1 MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)**, co-piloté par l'École Supérieure du professorat et de l'Éducation (ESPE) et par la faculté des sciences du sport de Strasbourg (F3S), menant au concours du CAPEPS externe, après laquelle les étudiants peuvent choisir entre deux voies en master 2ème année.

Ils-elles ont ainsi la possibilité :

-soit de s'inscrire en seconde année du master MEEF (M2 MEEF) et ainsi finaliser l'obtention du **concours du CAPEPS-CAFEP. Ils seront alors fonctionnaire stagiaire.**

Les étudiantes ayant échoué aux épreuves d'admissibilité ou d'admission mais ayant validé leur 1<sup>ère</sup> année du master MEEF ont néanmoins la possibilité de s'inscrire en seconde année du master MEEF afin de retenter le CAPEPS-CAFEP.

## Préparation aux concours (suite)

### A. Préparer le Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (suite)

- soit de s'inscrire en seconde année du master Agrégation Recherche (M2 MAR) pour se préparer au **concours de l'agrégation** externe et/ou interne d'EPS.

Des informations plus précises sont présentées sur le site Internet du Ministère de l'Éducation Nationale à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm>

Le concours du CAPEPS Externe est organisé autour de 2 groupes d'épreuves (voir le programme des sessions 2014 et le décret du 27 avril 2013) sur le site de la Faculté des Sports de Strasbourg

<http://f3s.unistra.fr/formations/preparation-aux-concours/capeps/>

### B. Préparer l'Agrégation d'Éducation physique et sportive

#### Préparation à l' AGREGATION

- concours externe

#### MASTER 2 MAR

Le master 2 Agrégation-Recherche propose une offre de formation centrée sur deux éléments essentiels :

1) Une formation axée sur la préparation au concours de l'agrégation externe, et l'obtention d'un master 2 de l'enseignement de l'éducation physique et sportive ;

2) Une formation centrée sur la recherche, affiliée au laboratoire de recherche de la F3S qui prépare à un cursus universitaire prolongé (thèse) ;

L'objectif est d'amener les étudiants à intégrer un ensemble de connaissances scientifiques pluridisciplinaires et à nourrir leurs ambitions, outils essentiel d'une analyse réflexive pertinente pour réussir le concours de l'agrégation externe et un travail de recherche.

Cette formation strasbourgeoise « MAR2 » se construit à partir d'une base de formation Master 1 MEEF, parcours enseigner l'éducation physique et sportive, co-pilotée par l'école supérieure de professorat et de l'éducation et la faculté des sciences du sport de Strasbourg.

Liste non exhaustive ...